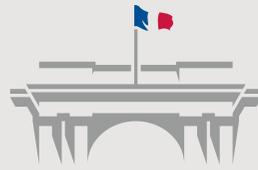


EN CHIFFRES

| 2010 |



TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NÎMES

| Le mot du président | JEAN-PIERRE PANAZZA

Depuis sa création en novembre 2006, ce sont près de 19 000 requêtes qui ont été traitées par le tribunal administratif de Nîmes, dans un délai moyen sur cette période d'environ 6 mois, le confortant

ainsi dans sa fonction de renfort de la juridiction administrative pour répondre aux attentes des justiciables dans le sud de la France. L'ensemble des magistrats, agents de greffe et assistants

de justice qui composent cette juridiction s'attachent au quotidien à leur offrir des délais d'instruction raisonnables, tout en veillant à la qualité et à la pertinence des décisions rendues.

Nombre d'affaires jugées en 2010

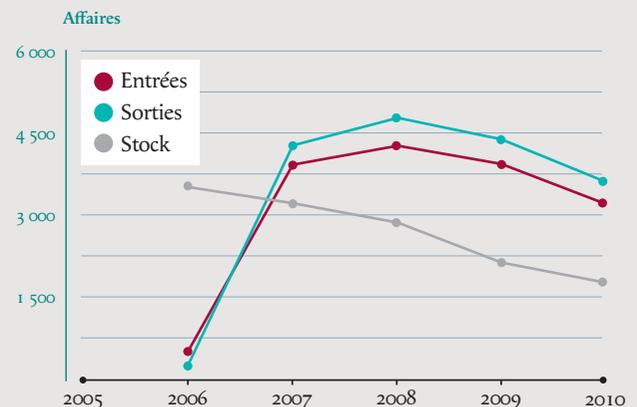
3 558

Délai prévisible moyen* de jugement en 2010

6m 27j

* Le délai prévisible moyen s'exprime en mois (m) et jours (j).

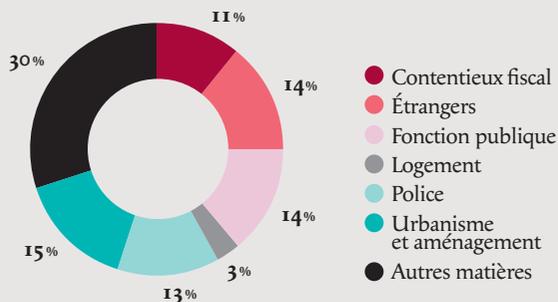
Nombre d'affaires en données nettes* depuis 2005



* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.

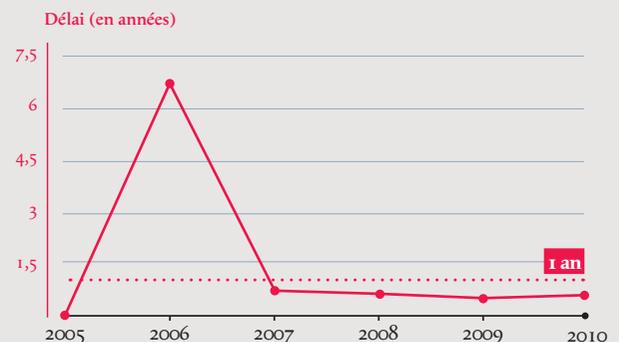
Origine

Répartition des affaires jugées en 2010 par type de contentieux



Les contentieux spécifiquement identifiés sont les plus représentés en moyenne nationale.

Délai prévisible moyen de jugement depuis 2005



Retrouvez le bilan de la juridiction administrative et l'actualité du tribunal administratif sur <http://nîmes.tribunal-administratif.fr>